



Collège Paul KAPEL

☎ 05 94 30 17 10

✉ 9730091l@ac-guyane.fr

Cayenne, le 17 mai 2021

NOTE D'INFORMATION

GEST/01-2021

Il est porté à la connaissance des parents d'élèves de 3^{ème} que la campagne de bourse de lycée 2021-2022 se déroulera sur deux périodes.

La première période de la campagne de bourse de lycée s'effectuera du 17 Mai au 06 juillet 2021

Deux modes de dépôt de demande de bourse sont à votre disposition

PREMIERE PERIODE

Le dépôt d'une demande au format **papier** au sein du collège **du 17 Mai au 06 juillet 2021.**

Les familles pourront déposer une demande de bourse en format papier au sein du collège **durant cette période.**

Des formulaires "papier" de demande de bourse de lycée seront mis à la disposition des familles au sein du collège, ces documents seront également distribués aux élèves concernés.

Vous avez aussi la possibilité de les télécharger sur le site education.gouv.fr, sur le site du Rectorat de la Guyane et sur le site de l'établissement.

DEUXIEME PERIODE

Le dépôt d'une demande en **ligne du 28 juin au 06 juillet 2021.**

A compter du 28 juin, le télé service bourses de lycée sera ouvert jusqu'au 06 juillet. Les familles qui n'ont pas déposé une demande papier auront la possibilité de déposer une demande de bourse via l'outil dédié en renseignant leur identifiant fiscal.

Attention : La nouvelle réglementation en vigueur prévoit la prise en compte des revenus de l'année N-1 (décret n°2019-918 du 30 Août 2019).

Le déroulement de la seconde période de la campagne de bourse de lycée : 1er septembre au 21 octobre 2021